

Lettre à Monsieur le Président de la région Centre.

Monsieur le Président,

Le groupe PS-PRG du Conseil Régional a rejeté une demande d'arrêt des négociations TAFTA déposée le 17 avril 2014 par EELV, PC-FG, contrairement à 14 régions qui ont émis des doutes ou se sont déclarées "hors TAFTA".

Vous avez ainsi signifié votre assentiment sur ce projet d'accord de libre échange privilégiant le droit des investisseurs sur tous les autres droits y compris démocratiques et constitutionnels.

Vous avez dit:

- OUI "à garantir un accès illimité et durable aux matières premières" (article 37 du projet) qui donnera le feu vert aux permis de recherche "de pétrole" dans l'est du Loiret, dont l'exploitation contribuerait à augmenter la température de la planète.
- OUI à "la pleine libéralisation des paiements courants et des mouvements de capitaux" (art 39 du projet) à l'origine de la crise financière qui a secoué le monde en 2009.
- OUI au secret total des négociations et au non passage devant les parlements nationaux du projet de TAFTA.
- OUI à la fin prévisible des services publics avec des clauses qui interdisent vraisemblablement tout retour d'un service privatisé à une structure publique et l'interdiction de légiférer contre ce traité.
- OUI à la fin de l'agriculture paysanne et à la faillite prévisible de nombreuses PME dans la région Centre.

Côté agriculture : la surface moyenne des exploitations européennes est de 13 hectares (55 hectares en France, 119 en région Centre), elle est de 155 hectares aux Etats-Unis.

Sur 1000 hectares, on emploie 57 personnes en Europe et seulement 6 Outre Atlantique: avec le TAFTA, seules les exploitations européennes les plus grandes et les plus solides pourront continuer à exister.

Côté PME : les petites entreprises devront faire face à une compétition accrue (la différence moyenne entre les salaires américains et européens est de l'ordre de 30 à 40%) et les avantages qui seraient apportés par le TAFTA restent très hypothétiques.

Des économistes ont qualifié le gain de croissance prévu de 0,01% à 0,05% par an comme une « erreur d'arrondi » .

D'autres traités similaires comme l'ALENA ont conduit à une destruction massive de l'emploi et à la faillite de nombreuses PME: voici le résultat d'une étude d'une université américaine sur le projet de TAFTA "Nous avons calculé qu'environ 600000 emplois disparaîtraient dans l'Union Européenne" .

En résumé La France perdrait 130 000 emplois et la région Centre ne passerait pas au travers !

Vous estimez, peut-être, que ce que nous écrivons n'est pas fondé? Nous serions heureux d'en discuter avec vous pour connaître vos arguments et nous de vous exposer les nôtres, le samedi 10 octobre après-midi , au siège de la Région.

Nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Pour les collectifs Anti-Tafta de la Région Centre.